Union Syndicale Régionale

la cgt

Pôle Emploi
Pays de la Loire

Alerte sur la journée de solidarité 2010 !

A la réunion des délégués du personnel du 11/01/2011, la CGT a reposé le problème du décompte de la journée de solidarité.
La réponse de la direction régionale a été celle-ci : « *La journée de solidarité est instaurée dans un cadre annuel, qui ne peut que correspondre à l'année au titre de laquelle elle est due. Le cadre du décompte de la journée de solidarité est donc, à l'instar du décompte de la durée du travail, strictement corrélé à l'année et non pas à une période supérieure ou différente, sans qu'il soit prévu de dérogation à ce cadre annuel de prise de la journée de solidarité.*
La journée de solidarité 2010 ne peut donc être impactée que sur 2010.
Un rappel est fait aux managers que la journée de solidarité de 2010 ne peut impacter 2011. »

En clair,
Pour tous les agents qui ont choisi le débit d'heures pour le décompte de la journée de solidarité 2010 et qui étaient encore en débit au 01/01/2011 :

- **on ne peut vous retire une journée de congé ou de RTT 2011.**
- **<u>le solde négatif au 01/01/2011 lié au décompte de la JSO doit être remis à zéro à cette date.</u>**

En cas de difficultés à faire respecter votre droit, n'hésitez pas à contacter vos délégués du personnel CGT qui feront remonter vos réclamations individuelles et/ou collectives auprès de la direction régionale à la réunion DP du 08/02/2011.

Vous pouvez écrire à :
Béatrice CAMILLO, Françoise AUFFREDOU, Chantal GOUDE, Yannick PINEAU
à l'adresse mail suivante : syndicat.cgt-paysdeloire@pole-emploi.fr

<u>En rappel :</u>
Pour la CGT, le travail non rémunéré du lundi de Pentecôte ou de tout autre jour de l'année, **qualifié abusivement de « jour de solidarité »,** est une fausse mesure de solidarité envers les personnes dépendantes et une vraie disposition de recul social pour les salariés, au profit des seuls employeurs et des orientations voulues par le Medef.
Cette mesure totalement inique qui introduit le travail gratuit est une opération de culpabilisation de l'ensemble de la population active, un véritable cheval de Troie contre les 35 heures n'apportant aucune réponse aux besoins des personnes dépendantes.